

SOMMAIRE

L'emblématique projet du nouveau siège social de la DORM	1
--	---

Lors du CSEE d'avril, le seul point à l'ordre du jour était l'information sur le futur siège social de la DORM, incluant les aspects de macro- et micro-zoning. Ce projet a suscité d'importants débats, conduisant les élus à solliciter à l'unanimité une expertise indépendante afin de défendre les intérêts des salariés.

À noter dans la vie du CSEE : 610 profils validés (soit plus de 70% des salariés) et 495 prestations délivrées (257 remboursements, 236 commandes ANCV, 2 CESU).

Un siège de la commission ASC a été réattribué à la CFE-CGC par suite d'une démission, conformément à l'accord initial, afin de maintenir la composition prévue en début de mandature.

L'emblématique projet du nouveau siège social de la DORM

Le projet vise à regrouper les activités tertiaires et certaines entités d'Orange sur un site unique (61 bd du Chaudron, à 800 m de l'actuel siège), afin de renforcer la cohérence opérationnelle, libérer des bâtiments inadaptés et disposer d'un immeuble moderne adapté aux nouveaux modes de travail dans le bassin Nord de La Réunion. Ce regroupement concerne les sites du Chaudron, Champ Fleuri, Chatel (Direction Client) et la Direction Technique (bâtiment UF).

Le programme immobilier est baptisé « Espace Bertel », Orange sera locataire. La livraison est prévue entre le T4 2026 et le T1 2027. Le bail a été signé le 23 octobre 2024, après validation par les comités d'investissement d'Orange France et du Groupe en juillet 2023, puis revalidation en septembre 2024.

Le projet a reçu un avis favorable du comité d'investissement Orange France le 10 juillet 2023 et du comité d'investissement Groupe le 21 juillet 2023 et a été revalidé lors du Follow Up de septembre 2024.

Quelques éléments chiffrés :

- ◆ Effectif impacté : 424 CDI (en 2025) et en projection 2027 → 418 CDI
- ◆ Capacitaire du site : plus de 400 personnes
- ◆ Surface dédiée : 4285m² de SUBL (Surface Utile Brute Locative) répartis sur deux ailes de bâtiment, avec en tout 4 plateaux (en R+1 et R+2).
- ◆ Un jardin privatif de 700m²
- ◆ Un réfectoire de 200m²
- ◆ 167m² de balcons et terrasses accessibles
- ◆ 200m² de surfaces de coursives extérieures couvertes
- ◆ Parking : 301 places dont des place PMR

Le projet permettra de libérer 10 700 m², générant 500 k€ d'économies annuelles, qui compenseront l'augmentation équivalente des loyers du nouveau site.

Investissements : 5.3 m€

Le site proposera des espaces de convivialité (cafétéria, détente, espace nomade) et des infrastructures professionnelles (salles de réunion, showroom, studio, locaux syndicaux et techniques, vestiaires).

L'aspect environnemental :

L'immeuble, éco-conçu et visant la certification HQE Tertiaire, bénéficiera d'une gestion technique avancée. La réduction des surfaces (-4 225 m²) contribuera à diminuer son empreinte carbone.

Impact sur le temps de trajet :

Selon l'étude « Le voyageur », aucun salarié ne verra son temps de trajet augmenter de plus de 20 minutes ; la moyenne resterait à 24 minutes et toujours de 24 minutes dans le cadre du projet « Bertel ».

L'assistance externe :

Deux prestataires externes accompagnent le projet : ARP-ASTRANCE (AMO) et ARTELIA (ATMO), avec des sous-traitants réunionnais.

La demande d'expertise des élus :

Le projet immobilier « Espace Bertel », qui concerne près de la moitié des salariés, a amené les élus à solliciter une expertise indépendante. Les nombreuses questions soulevées par ses impacts, ainsi que les modifications importantes envisagées sur les conditions de travail, l'organisation des services, la santé et la sécurité des employés, justifient pleinement cette décision.

Conformément au Code du travail, les élus ont unanimement décidé (19/19), malgré une réserve sur l'absence de mise en concurrence, de solliciter une expertise indépendante afin d'évaluer l'impact du projet et d'éclairer le dialogue social.

La Direction et les porteurs du projet ont exprimé leur incompréhension face à la demande d'expertise des élus, estimant qu'elle entraînera une charge de travail supplémentaire et des coûts additionnels. Conformément à la réglementation, ces frais seront répartis à hauteur de 80 % pour l'employeur et 20 % pour le CSEE. Cette expertise ne générera pas la surcharge annoncée. Comme pour chaque grand projet, les élus en charge de la santé et de la qualité de vie au travail ont toujours sollicité une expertise indépendante. Il est légitime que, tout comme l'entreprise fait appel à ses propres experts, les représentants du personnel puissent bénéficier d'un accompagnement pour défendre durablement les intérêts des salariés.

Comme pour toute réorganisation majeure affectant les conditions de travail, la CSSCT a été saisie pour réaliser une étude d'impact humain et pourra s'appuyer sur le cabinet

d'expertise. Une élue a été désignée pour assurer le lien entre ce cabinet et le CSEE.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC regrette la réticence de la Direction face à la demande d'expertise, alors que ce type de démarche est habituel lors de grands projets. Notre objectif est d'accompagner les salariés dans ce changement (plus de 400), en veillant aux conditions de travail et à la conformité légale, dans un esprit de dialogue social constructif.

Nous sommes convaincus qu'il s'agit d'un projet gagnant-gagnant, favorisant un dialogue social constructif et l'adhésion collective. **Nous déplorons la pression exercée par la Direction, qui menace de remettre en cause le suivi prévu à chaque CSEE acquis durant la phase des questions réponses.**



**VOS REPRESENTANTS
CFE-CGC ORANGE
DE LA DORM**

Vos Élus CSE :

Jean-François Payet : 0692 00 45 57
Ingrid Dobaria : 0693 21 85 16
Sylvain Gadiollet : 0692 01 62 50
Sinda Buchle : 0692 09 75 71
Jean-Michel Maillot : 0692 074 074
Mariame Nahouda H. : 0639 40 93 99
Raphael Erudel : 0692 29 83 66
Vanessa Moinache : 0692 64 90 94
Audrey Willette : 0692 07 05 51

Prochain CSEE : 22/05/2025

Vous aussi vous voulez faire bouger les lignes ?

Rejoignez-nous !

Flashez ce code et adhérez à la CFE CGC Orange

Ou cliquez [ici](#)



**CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !**

Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
[DO Réunion-Mayotte](#)

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

